

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION ÉCONOMIQUE

Compte rendu

Le 26 novembre 2003
Édifice Sir-Charles-Tupper, salle C554
2720, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Coprésidents : Richard Aucoin, ARLA

Dean Thomson, CCH

Participants: Keith Lockhart, Crompton
Shannon Coombs, ACPCS
Chuck Beach, SC Johnson
Allan Brown, Dupont
John Worgan, ARLA

Bob Friesen, FCA
Peter MacLeod, CropLife
Judy Shaw, Syngenta
Robert Woods, ARLA

Observateurs : Karla House, FCA
Randy Legault, Conseil du Trésor

Chris Warfield, Bayer Crop Sciences

Secrétaire : Geraldine Graham, ARLA

1. Introduction

Richard Aucoin (ARLA) et Dean Thomson (CCH) ont accueilli les participants qui se sont ensuite présentés.

2. Réévaluation/FQPA

Mise à jour et état d'avancement

John Worgan (ARLA) a présenté une mise à jour sur le programme de réévaluation de l'ARLA (voir la présentation ci-jointe). Le programme de réévaluation de l'ARLA prend appui sur les évaluations des États-Unis lorsque possible. Des décisions seront prises au même moment ou presque en même temps que celles de l'EPA et seront harmonisées avec celles des États-Unis lorsque possible. Une liste des priorités en matière de réévaluation pour 2003-2004 a été affichée récemment sur le site Web de l'ARLA (Note sur réévaluation 2003-08). Le plan pour 2004-2005 sera présenté plus tard durant la présente année financière. On a identifié un besoin de données permettant de préciser certaines évaluations des risques pour le travailleur.

Discussion

L'industrie a noté l'impact économique de la révocation de l'homologation de certains produits à la suite d'une réévaluation et ont exprimé leurs préoccupations face au manque d'uniformité dans la politique concernant les décisions de réévaluer et d'accorder de nouvelles homologations.

Une question précise a été posée relativement aux produits de combinaison insectifuge-écran solaire. La politique est de ne plus accorder d'homologation. Un produit contenant une très faible concentration d'insectifuge a été homologué peu après la mise en vigueur de la politique en raison de la compatibilité des modes d'emploi de l'insectifuge et de l'écran solaire. On a observé que cette décision a créé une situation de monopole. Des conséquences plus larges d'une telle politique, dans le secteur agricole par exemple, ont été relevées. On a également noté qu'en vertu de la LPA, les produits ne doivent être homologués que si les risques et la valeur qu'ils présentent sont acceptables. L'ARLA a accepté de revoir sa politique si une proposition précise était faite, qui identifierait les critères d'acceptabilité des risques dans ce cas précis. Il était recommandé, qu'en général, les politiques doivent être élaborées pour ne pas créer de monopoles.

En réponse à une question relative à la liste non élargie, on a expliqué que cette liste s'appliquait à tous les produits pour lesquels une réévaluation a été annoncée. Pour ces produits, les demandes de modification de l'homologation qui entraîneraient une augmentation des risques ne seront pas prises en compte. Cela crée une situation stable, dans laquelle une réévaluation peut être menée. On a noté que,

parfois, des utilisations ont été élargies aux États-Unis, ce qui pourrait entraîner une augmentation du risque alimentaire au Canada. Cette situation devrait être prise en compte lorsqu'une réévaluation du risque alimentaire est menée.

Pour répondre à une question, on a noté que les sondages sur l'utilisation sont effectués pour évaluer les utilisations critiques lorsqu'on mène une réévaluation.

3. Réponse de l'ARLA au sujet du rapport Blair

Richard Aucoin (ARLA) a informé le Comité qu'une réponse détaillée a été envoyée à CropLife et à l'ACPCS. Cette réponse peut être remise aux membres du Comité sur demande. L'ARLA soutient qu'il existe un certain nombre d'erreurs dans le rapport Blair. Cependant, l'ARLA préférerait aller de l'avant plutôt que de continuer d'analyser la période 1998-2001.

Discussion

L'industrie n'a pas eu le temps d'étudier la réponse. On a demandé le report de ce point de discussion à la prochaine réunion. L'industrie voudrait discuter des statistiques qui seraient les plus utiles au Comité. Elle recommande qu'un groupe de travail du CCGE soit formé pour élaborer des propositions. L'ARLA donnera une réponse sur cette recommandation dans les 30 jours.

Un commentaire a été émis à savoir s'il devrait y avoir davantage de communications relatives au respect ou non des attentes sur les plans des échéanciers et de l'objectif de rendement de l'ARLA de même que du rendement collectif des intervenants dans le système de réglementation.

La FCA a demandé à l'ARLA d'accepter une requête possible sur la tenue d'une réunion avec les ministres de la Santé, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de l'Industrie ainsi que des Affaires étrangères et du Commerce international.

4. Statistiques sur les demandes d'homologation

Rapport sur le rendement/échéanciers

Richard Aucoin (ARLA) a présenté une vue d'ensemble des statistiques sur le rendement de l'ARLA relativement à la Politique de gestion des demandes d'homologation (PGDH) pour l'année 1997-1998 et le premier semestre de 2003-2004 (voir la présentation ci-jointe). Des renseignements ont aussi été soumis lors de demandes d'homologation reçues après le 31 mai 2002 en vertu de la nouvelle Initiative sur la réduction des risques.

La période d'examen des demandes d'homologation de catégorie A et de type 1 a diminué graduellement depuis 1996, et ce, bien qu'il y ait eu une légère hausse du nombre moyen de jours utilisés pour examiner les demandes d'homologation de catégorie A depuis la mise en vigueur de la PGDH en 1997.

Jusqu'à présent, la norme de rendement pour 2003-2004 a été atteinte pour 21 demandes d'homologation de catégorie A sur 24 (88 %), 147 demandes d'homologation de catégorie B sur 189 (78 %) et 425 demandes d'homologation de catégorie C sur 672 (63 %).

Discussion

On a posé une question à savoir si le rendement était mesuré pour l'échéancier de l'étape C de l'examen provisoire. Les statistiques ne sont pas disponibles en ce moment, mais cette étape fait l'objet d'un suivi très étroit par l'Agence. On a demandé à ce que ces renseignements soient présentés lors d'une autre réunion. L'ARLA a accepté d'étudier cette demande.

5. Nouvelle LPA et projet de règlement

État et mise à jour

Geraldine Graham (ARLA) a présenté une mise à jour sur l'état des plans de mise en oeuvre de la nouvelle LPA (voir la présentation ci-jointe). On s'attend à ce que les projets de règlements sur les rapports de renseignements relatifs aux ventes, les éléments du SIMDUT, la déclaration des effets

nocifs et l'examen des décisions d'homologation ainsi que les propositions de révision de règlements existants soient bientôt publiés dans la *Gazette du Canada*, Partie I. L'élaboration des politiques de même que les activités internes et externes d'apprentissage et de communication sont également en cours. Des documents de politiques et/ou des guides d'utilisation seront préparés pour accompagner chaque nouveau règlement.

5a. Homologation temporaire

On a posé une question sur la possibilité d'apporter des modifications à la politique relative aux homologations temporaires des suites du rapport de la Commissaire à l'environnement et au développement durable. L'ARLA a répondu que des homologations temporaires pourraient être accordées si elle jugeait les risques et la valeur présentés acceptables, ce qui est déjà pratique courante.

6. Protection des données

État/rapport d'étape du Groupe de travail du CCGE

Peter MacLeod (CropLife) a informé le Comité de la remise de la version finale de la nouvelle politique de protection des données qui avait été proposée par l'industrie à l'ARLA sera faite d'ici le 31 décembre 2003. La proposition comprend un processus d'arbitrage exécutoire au cas où un accord ne pourrait être conclu concernant une compensation pour l'utilisation de données.

7. OCDE/ALENA

Mise à jour

Richard Aucoin (ARLA) a présenté une mise à jour des activités de l'OCDE et de l'ALENA (voir la présentation ci-jointe).

8. Mise à jour sur le projet réglementaire électronique

Mise à jour

Micheline Zdunich (ARLA) a présenté une mise à jour sur l'état du projet réglementaire électronique de l'ARLA (voir la présentation ci-jointe). Le cadre réglementaire électronique pour l'index, les formulaires, les étiquettes et les demandes d'homologation sous forme électronique devrait être en place d'ici l'été 2004.

9. SGH

Mise à jour

Pierre Petelle (ARLA) a présenté une mise à jour sur le Système général harmonisé de classement et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) (voir la présentation ci-jointe). Un groupe de travail du secteur des pesticides, qui représente un large éventail d'intervenants, est en formation pour discuter des préoccupations soulevées par la mise en oeuvre. Un comité intergouvernemental du SGH continue de se réunir pour assurer une harmonisation entre les secteurs. Des discussions sont également en cours entre l'ARLA et l'EPA.

Discussion

On a observé que la mise en place du SGH au Canada et aux États-Unis est importante pour l'élaboration d'étiquettes de pesticides nord-américaines.

En réponse à une question, on a expliqué que les critères, les symboles, etc. du SGH ont été harmonisés dans tous les secteurs. Chaque pays/secteur décidera des composantes de base, etc. à adopter. L'ARLA confirmera si les paramètres canadiens relatifs aux pesticides sont harmonisés avec ceux du SGH.

10. Programme sur les produits de formulation

Mise à jour

Brad Bergen (ARLA) a présenté une mise à jour du Programme sur les produits de formulation. Il devrait être bientôt publié sous forme de directive d'homologation. Les 5 listes de produits de formulation composant des produits canadiens seront publiées en même temps. Un document d'orientation sur le Programme sur les produits de formulation paraîtra également. De nouvelles exigences seront mises en place graduellement sur une période de trois ans débutant un an après la publication de la directive.

Un projet de règlement sur la méthodologie et les exigences sur les nouveaux produits de formulation sera publié ultérieurement pour commentaires.

Les titulaires d'homologation doivent, d'ici le 31 décembre 2002, soit substituer ou remplacer les produits de formulation de la liste 1, soit retirer le produit, soit présenter des renseignements sur l'innocuité afin d'appuyer l'utilisation continue du produit de formulation. Jusqu'à maintenant, 36 produits ont été retirés, 5 produits ne contiennent plus de produits de formulation inscrits sur la liste 1 et 3 produits ont vu la révocation de leur homologation ou n'étaient pas éligibles à un renouvellement de leur homologation. Vingt-six demandes de retrait, de substitution de produits de formulation de la liste 1 ou de maintien de leur utilisation sont en examen.

Discussion

On a observé que le Programme canadien sur les produits de formulation pourrait représenter un défi en matière d'adoption d'étiquettes nord-américaines.

11. Produits à usage limité et réduction des risques

Richard Aucoin (ARLA) a présenté une brève mise à jour à ce sujet. L'ARLA et AAC travaillent de concert pour augmenter l'accès aux produits à usage limité et aux pesticides à risque réduit. Un groupe de travail de l'ARLA et de AAC a été créé pour mesurer les progrès. AAC travaille étroitement avec l'industrie pour s'assurer que les titulaires d'homologation fournissent des lettres de soutien. AAC

favorisera également les réunions d'établissement des priorités pour générer des données et participera à des consultations préliminaires au dépôt des demandes d'homologation avec l'ARLA pour s'assurer que des demandes de qualité soient préparées. L'ARLA encouragera les titulaires d'homologation à maximiser le nombre d'usages limités demandés et des demandes d'homologation de nouvelles matières actives.

Discussion

En réponse à une question, l'ARLA a déclaré que l'utilisation des ressources dans ce domaine sera suivie de près. On s'est entendu pour discuter de ce point lors de la prochaine réunion.

L'ARLA a expliqué que l'examen des demandes de AAC est conforme aux processus et aux échéanciers de la PGDH pour les demandes d'homologation du PEPUDU.

12. Gestion de la politique des demandes d'homologation pour la catégorie C

Valerie Robertson (ARLA) a présenté une mise à jour sur les efforts de l'ARLA en matière d'amélioration de l'efficacité de la gestion des demandes d'homologation de catégorie C et d'atteinte de la norme de rendement de la PGDH (voir la présentation ci-jointe). Des progrès ont été enregistrés dans la réduction du nombre de demandes d'homologation venues à échéance, lequel est passé de 123 en janvier 2003 à 15 actuellement. Une initiative plus efficace en matière de triage a été mise en oeuvre, les règlements de la PGDH ont été mis en application de manière plus uniforme et une équipe de dépannage a été créée. La publication d'un document d'orientation concernant les demandes d'homologation de catégorie C ainsi que la mise au point d'un processus de transfert administratif sont planifiées.

Discussion

Chuck Beach (S.C. Johnson) a exprimé son appréciation des efforts déployés. Cependant, il a également énoncé que la PGDH elle-même devrait être revue; d'après lui, les échéanciers pour les demandes d'homologation les plus simples devraient être plus courts.

On a suggéré de surligner le temps de réponse affiché au haut des demandes de clarification.

13. Programme des copies d'étalon

Suzanne Beattie (Nu-Gro) a discuté d'une proposition relative à l'amélioration du processus des copies d'étalon qui a été élaboré il y a quelques années par un groupe de travail formé par CropLife, l'ACPCS et l'ARLA. Quelques-uns des éléments de la proposition ont été mis en oeuvre, mais certains ne l'ont pas été. Elle a demandé la reconstitution du groupe de travail afin d'évaluer les recommandations qui n'ont pas été mises en oeuvre.

Discussion

Valerie Robertson (ARLA) a déclaré que le réexamen du programme des copies d'étalon a été inclus à celui du processus pour la catégorie C et pourrait être couvert dans le document d'orientation prévu, lequel sera publié pour commentaires.

14. Activités d'étiquetage

Neilda Sterkenburg (ARLA) a présenté une mise à jour sur le processus de modification des étiquettes, notamment l'étiquetage bilingue, la nécessité de soumettre les propositions d'étiquettes en format PDF normal et l'émission d'un certificat après examen d'un texte d'étiquette en format électronique.

Le processus d'étiquetage bilingue se déroule assez bien. Il reste encore quelques défis à relever concernant l'uniformité de la terminologie française.

Certaines difficultés avec le processus d'étiquetage électronique ont été rencontrées; par exemple, le format PDF normal exigé pour la soumission des textes d'étiquettes n'est utilisé que dans 30 % des cas. La politique d'émettre un certificat seulement après l'intégration de toutes les modifications sera appliquée uniformément. Elle pourrait être favorisée par l'échange des versions finales par courrier électronique; l'ARLA souhaite apporter quelques corrections typographiques elle-même afin

d'accélérer le processus.

Discussion

On a fait l'observation qu'un lexique des termes serait très utile. L'ARLA a accepté d'étudier cette suggestion.

15. Dotation à l'ARLA

Pat Curry (ARLA) a décrit la Stratégie en matière de ressources humaines de l'ARLA, le plan de recrutement, le Programme d'apprentissage continu ainsi que le Programme de perfectionnement des biologistes et des chimistes (voir la présentation ci-jointe).

Discussion

Afin de répondre à une question, on a expliqué que les formateurs proviennent de sources concomitantes, notamment du gouvernement, du milieu universitaire et de l'industrie. Les besoins d'apprentissage sont identifiés lors d'un processus annuel d'élaboration de plans d'apprentissage individuels et d'un plan d'apprentissage global pour l'Agence.

16. Évaluation du Programme de recouvrement des coûts

Mise à jour

Bob Woods (ARLA) a présenté une mise à jour concernant l'évaluation du Programme de recouvrement des coûts. Le Comité directeur sur l'évaluation (CDE) a tenu une réunion le 10 octobre 2002 pour étudier les ébauches des mandats du CDE et du Sous-comité technique (SCT). Les modifications ont fait l'objet d'une discussion et ont été approuvées. Le CDE a également étudié une ébauche de Demande de proposition (DP) pour l'évaluation. Un examen approfondi a été mené et de nombreuses modifications ont été proposées. Bob Woods a modifié la DP et a fait circuler une

deuxième ébauche à tous les membres du CDE. La DP modifiée a été approuvée par la majorité des membres, mais pas par tous. En effet, certains membres n'étaient pas en accord avec la portée de l'évaluation et ont exprimé leurs préoccupations de manière formelle. Ces préoccupations ont été abordées durant une période de huit mois et ont été résolues en mai 2003.

Une réunion du SCT a été tenue le 12 juin 2003 afin de mettre au point la DP selon les directives fournies par le CDE. À la suite de cette réunion, une ébauche finale de la DP a été mise en circulation auprès des membres du SCT pour approbation. LA DP a été affichée le 14 juillet 2003 avec une date limite fixée au 25 août 2003. Un groupe de travail du SCT a été formé pour évaluer la seule soumission reçue, soit celle de KPMG s. r. l. Bien que la soumission de KPMG était satisfaisante, le groupe de travail avait un certain nombre de questions. Celles-ci ont été répondues de manière satisfaisante le 27 octobre 2003 et le contrat a été délivré le 7 novembre 2003. Les travaux ont débuté le 19 novembre 2003 lors d'une réunion explicative entre KPMG et les dirigeants de l'ARLA. L'échéance pour la complétion de l'évaluation et du plan d'action est fixée au printemps 2004.

Le contrat signé a été reçu le 26 novembre 2003. KPMG doit maintenant soumettre un plan détaillé de gestion de projet à Bob Woods d'ici deux semaines. Trois présentations seront faites à Ottawa par KPMG : 1) présentation sur le plan de gestion de projet au Comité directeur sur l'évaluation, 2) présentation de l'ébauche du rapport au Sous-comité technique et 3) présentation du rapport final au Comité directeur sur l'évaluation. Les dates n'ont pas encore été fixées.

Divers documents sont affichés sur le site Web de l'ARLA sous l'en-tête « Recouvrement des coûts ».

17. Rapport financier

Bob Woods (ARLA) a distribué un sommaire des ressources de l'ARLA allouées par secteur d'activités pour les années financières 1998-1999 à 2003-2004 (pièce jointe). Les ressources sont passées de 367 ETC en 2001-2002 à 424 ETC en 2002-2003 et à 506 ETC en 2003-2004. Cette augmentation est attribuable aux ressources fournies relativement à la nouvelle LPA, les produits à usage limité et du Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA). Un sommaire sur la dérivation des ressources a été également présenté (pièce jointe).

Discussion

L'industrie a demandé de préciser les activités incluses dans « biotechnologie », « bâtir la confiance du public » et le CSA. Cette description a été ajoutée au tableau sur la dérivation ci-joint.

18. Plan de travail

Réexamen et mise à jour

Le plan de travail a été réexaminé et mis à jour au besoin (pièce jointe). L'utilisation continue du plan de travail sera étudiée lors de la prochaine réunion. Le point 2.7.2, Conception de l'emballage, sera à l'ordre de jour pour être discuté.

19. Récapitulation/Prochaine réunion

On a proposé de fixer la prochaine réunion en avril ou en mai 2004.